

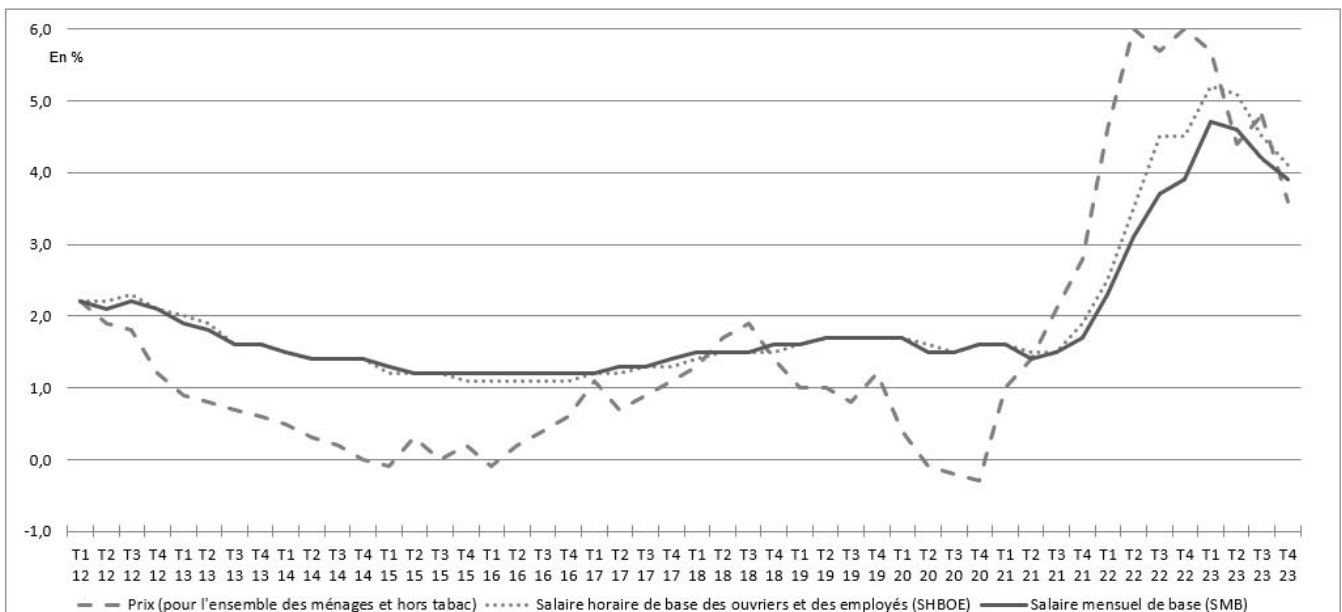


8 Place Malus
18000 Bourges
Tél : 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

DES SALAIRES POUR VIVRE, TOUTE LA VIE !

L'inflation fait moins la une des médias, alors qu'elle est toujours là : + 6% pour les assurances, + 10% pour l'énergie, + 8,1% pour les mutuelles, + 5,4% dans l'alimentaire, un litre de gasoil à environ 1,80 euro. Et

on nous prédit que les prix ne reviendront pas comme avant. Ce n'est pas une question de salaires versés mais bien une explosion des marges et des profits versés au patronat.



Et dans le même temps, nos salaires n'augmentent pas.

Le peu d'augmentation de l'année dernière n'a absolument pas comblé la hausse de prix. Cette différence a entraîné de grandes difficultés pour des millions de travailleurs. Et ça continue...

Dans le même temps, c'est 5% de moins sur nos salaires : En comparant nos salaires à l'évolution de l'inflation, ils ont diminué au minimum de 5% en 3 ans.

POURQUOI NOS SALAIRES REELS DIMINUENT ?

Moins les patrons augmentent les salaires, plus les aides publiques aux entreprises privées sont importantes. Pourquoi ? Car plus les salaires restent bas et proches du Smic plus les exonérations de cotisations sociales sont fortes. **Et ce n'est pas fini !**

Les primes non cotisées (Prime de Partage de la Valeur dite « Prime Macron » ou « Gilets jaunes ») :

- *dépendent du bon vouloir de l'employeur et sont exceptionnelles,*
- *ne permettent pas de rattraper la hausse des prix,*
- *ne comptent ni pour le chômage, ni pour la maladie, ni pour la retraite (même si on est content de les percevoir, c'est juste un pourboire).*

Alors qu'augmenter les salaires, c'est pour la vie.

Une fois l'augmentation gagnée, l'employeur ne peut plus revenir dessus.

Le salaire net (après les cotisations sociales, en bas de la feuille de paie) sert pour tout le mois, pour régler loyer, nourriture, transports, loisirs...

Le salaire brut (socialisé, en haut de la feuille de paie) sert pour toute la vie, pour les moments difficiles (maladie, chômage), comme pour les plus joyeux (congé maternité, paternité, retraite).

Alors qu'il faudrait revenir sur les exonérations de cotisations injustes et inefficaces qui détruisent la Sécurité Sociale, entre autres notre système de santé et nos hôpitaux publics, le gouvernement et le patronat refusent tout simplement de mettre ce sujet sur la table. Mais quand il s'agit des travailleurs, des travailleurs précaires et des chômeurs, ils n'ont que les mots "contrôle" et "réduction des droits" à la bouche...

Alors qu'il faudrait protéger les salariés face à l'inflation

et leur garantir de vivre de leur travail, ils menacent de s'attaquer au Smic. Pourquoi ? Parce que c'est le dernier outil de protection des salariés et qu'il garantit le minimum salarial. Le problème, ce n'est pas que le Smic soit indexé sur les prix mais que tous les autres salaires ne le soient pas. Le patronat en profite pour tasser tous les salaires vers le bas.

Pour rappel, nos salaires d'aujourd'hui font les pensions de retraite actuelles et déterminent nos niveaux de pensions à venir.

La CGT revendique :

- ***L'augmentation du Smic (salaire minimum sans diplôme) à 2 000 euros bruts pour un temps plein***
- ***La reconnaissance des qualifications et le respect des grilles conventionnelles et des statuts***
- ***L'augmentation des salaires, du point d'indice, des retraites, des allocations chômage et des minima sociaux***
- ***L'indexation de tous les salaires sur les prix pour ne plus perdre en niveau de vie***
- ***La remise en place de l'échelle mobile des salaires***
- ***La transformation de toutes les primes, de l'intéressement et de la participation en salaire mensuel cotisé***

**Notre force de travail, celle qui crée la seule richesse de l'économie,
doit revenir aux travailleurs dans des proportions
qui permettent de vivre comme nous le voulons et non survivre.**

Dans les entreprises, dans les commerces, dans l'artisanat, dans l'associatif, dans la fonction publique et quelle que soit la taille, la bataille des salaires, comme pour de bonnes conditions de travail, s'organise.

Le constat est le suivant : là où il y a des syndiqués CGT et des syndicats CGT, les revendications de travailleurs aboutissent sur des avancées sociales qui améliorent les conditions de vie et de travail.



**ALORS VENEZ NOUS REJOINDRE
ET FAIRE LE CHEMIN AVEC NOUS, POUR VOUS.
L'ADHESION, C'EST ÊTRE PLUS NOMBREUX
POUR ÊTRE PLUS FORTS.**

Bourges, le 28 Mars 2024

Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT



Nom – Prénom :
Adresse :
Tél. : E.mail :
Entreprise :

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher 8 Place Malus – 18000 BOURGES
ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise